

Le bâtiment municipal enfin rajeuni



Derniers coups de pinceau dans la bibliothèque aux couleurs chatoyantes. - SIGNOLET CLAUDE

Tandis que le secrétariat de mairie et la bibliothèque continuent à accueillir le public à la salle polyvalente, les travaux de rénovation s'achèvent à l'hôtel de ville.

Sur les trois niveaux, les corps de métier se succèdent. Abaissement des plafonds, isolation, remplacement des huisseries (double vitrage), installation du chauffage central (chaudière à copeaux de bois) et VMC sont achevés. Les peintres s'activent à la finitions et il ne restera plus que le revêtement de sol à poser.

Un maire plus à l'aise dans son bureau

Les principales modifications concernent le rez-de-chaussée. Si le secrétariat reste inchangé, le bureau du maire, rendu indépendant par remplacement de la cloison mobile par une cloison fixe, a doublé de surface, après annexion du local de rangement. Il bénéficie d'une double entrée. A droite, la salle du conseil municipal et de mariage a conservé son ampleur. Une seconde porte en permet l'accès. La petite pièce de service contiguë a été utilisée pour l'espace toilettes, au fond du hall. A côté, sous l'escalier, on accède au télé-centre (lire encadré). L'ancienne court a été couverte, le sol mis à niveau et la métamorphose en fait un bureau pourvu des branchements adéquats.

Au premier étage, de part et d'autre d'un bureau réservé aux permanences, la secrétaire principale disposera d'un espace de travail aux couleurs vives et se prolongera par une pièce d'archives. En face, la bibliothèque (70m²) surprendra par des coloris ondulant du vert au gris taupe.

«Une partie du grenier est en cours d'aménagement pour recevoir les archives les plus anciennes. Les travaux touchent à leur fin et j'espère bien qu'à la mi-février on va pouvoir réaménager dans notre nouvelle mairie », explique le maire, Michel Paquette.

Télé-centre.

Blocage. Le dossier est figé pour l'instant explique le maire. « Il a été préparé par la commune d'Entrains avant son adhésion à la communauté de communes du Val du Sauzay qui devrait le porter via le Pays. De ce fait, nous sommes privés du partie des subventions dont la Dotation d'équipement des territoires ruraux. Le problème devrait trouver sa solution lors de la réunion du lundi 21 janvier. »

Article issu du journal du centre (édition du 11/01/2013)